



Chemin de la Bodinière 49800 TRÉLAZÉ

Port : 06.10.78.18.71

Site Internet : <http://www.cc-angevin.com/>

Trélazé, le Lundi 21 Octobre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre club organise :

le 3^{ème} sélectif IGP de la saison 2019/2020 les 8 et 9 Février 2020

→ Vous trouverez ci-joint :

- la feuille d'engagement à nous retourner avant le **26 Janvier 2020** :
à Me LEROUEIL Pierrette : La Rousselière - 49280 LA TESSOUALLE
- la liste des hôtels avec les coordonnées, le plan

→ Le montant des engagements est fixé à 25 €

→ Ne pas oublier également **de nous joindre le coupon** ci-dessous pour la réservation des repas.

POUR VOTRE INFORMATION

* **L'accueil des concurrents** se fera le **Vendredi 8** à partir de **15 H 00** au terrain de la BODINIÈRE à Trélazé.

(le terrain sera à votre disposition si vous désirez pratiquer un entraînement à partir de 9 h00)

* La nature du terrain pour le pistage : **petit blé**

(possibilité d'un entraînement pistage : départ navette du club à 13 H 30)

* Tirage au sort au début du repas

✂-----

Repas offert aux concurrents le vendredi soir

RESERVATION DES REPAS : pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de réserver vos repas,
(un supplément de 2 € vous sera demandé pour tout repas non retenu)

Mr et Mme : _____

(Boissons comprise)

Vendredi 7 (offert au concurrent) soir : 13 € x _____ = _____

Samedi 8 : midi : 13 € x _____ = _____

soir : 18 € x _____ = _____

Dimanche 9 : midi : 13 € x _____ = _____

Président : Mr SIONNIÈRE Daniel, chemin des Landes 49800 TRÉLAZÉ

Port : 06.10.78.18.71/ e.mail : ccangevin@wanadoo.fr



Samedi 8 et Dimanche 9 Février 2020

IGP

3^{ème} Sélectif IGP Terrain de la Bodinière à Trélazé

JUGES :

Mr BRUNA Xavier
Mr FLAMENT Jean Bernard
Mr GUEVEL Gilbert

HOMMES ASSISTANTS :

Mr COLMANS Tony
Mr MAREAU Jérémie
Mr BLUIN Benjamin (remplaçant)

**JOINDRE une photocopie du certificat
Antirabique**

Coller ici l'étiquette d'identification du chien
Et en joindre deux autres

FEUILLE D'INSCRIPTION
Validée avec les étiquettes 2020

VEUILLEZ SVP ECRIRE LISIBLEMENT VOS COORDONNEES - MERCI

Mail :

Tél Portable :

SI DIFFERENT DE L'ETIQUETTE :

Conducteur : Nom & Prénom :

Adresse :

.....

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la C.U.N.
Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels occasionnés par son chien

.....

Le montant des engagements est fixé à 25 €

A retourner **au plus tard 26 Janvier 2020**, accompagné de votre règlement (engagement et repas)

Par chèque libellé à l'ordre du Club Cynophile Angevin

à M LEROUEIL Pierrette – La Rousselière – 49280 LA TESSOUALLE

SIGNATURE DU CONCURRENT -

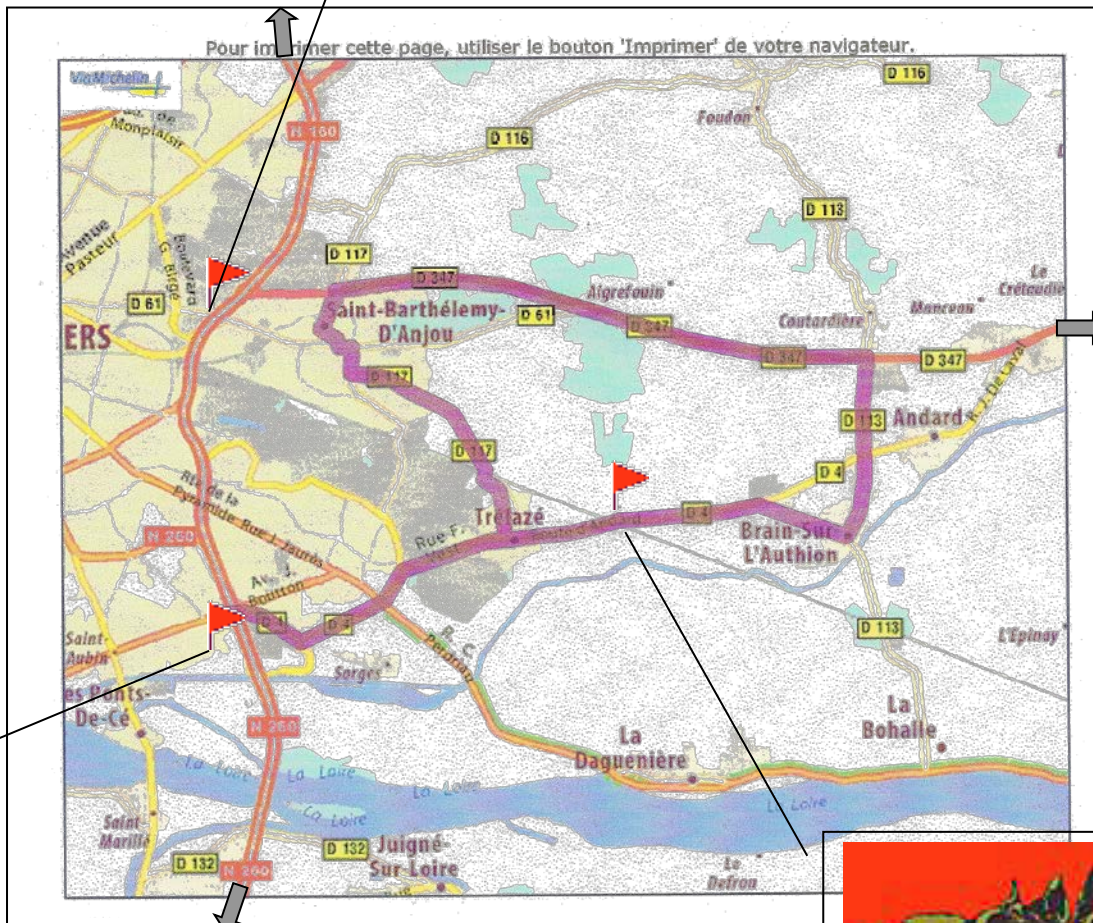
SIGNATURE DU PRESIDENT

*Président : Mr SIONNIERE Daniel, chemin des Landes 49800 TRELAZE Fax/Tél :
02.41.93.00.00 / e.mail : ccangevin@wanadoo.fr*

Hôtel FORMULE 1 : env. 9 kms du club

ZI St Barthélémy d'Anjou
Rue Chêne vert
49124 ST BARTHELEMY 'ANJOU
☎ 08.91.70.51.61
<http://www.hotelformule1.com/>

Direction ANGERS –PARIS



Direction SAUMUR

Direction CHOLET

Situé à environ 7 Kms du club

☛ HOTEL 1^{er} CLASSE

Zac Chemin Marcille
22 rue Paul Pousset
49130 LES PONTS DE CE
☎ 02.41.69.42.63 - <http://www.premiereclasse.fr/>

☛ BAGATELLE PRIM'HOTEL

Zac Moulin Marcille
20 rue Paul Pousset
49130 LES PONTS DE CE
☎ 02.41.69.76.97 - <http://bagatelle-primhotel.com/>

☛ HOTEL KYRIAD ET RESTAURANT

62 avenue Gallieni
49130 LES PONTS DE CE
☎ 02.41.44.92.44 - <http://www.kyriad.fr/>



Chemin de la Bodinière
49800 TRELAZE
(situé entre TRELAZE
et BRAIN SUR L'AUTHION)
<http://www.cc-angevin.com>

